



### DESCRIPTION

Lors de la réalisation d'un chantier de voirie (entretien, réhabilitation), il est possible de réemployer les matériaux issus de ces travaux sur place. Sans en changer fortement les caractéristiques dimensionnelles, les matériaux peuvent selon leur nature et leur état, être réemployés tels quels après un simple nettoyage (ex : pavés mosaïques, bordures de trottoirs...) ou sont transformés en un nouveau produit après découpe dans les dimensions souhaitées (ex: pavés pour zones enherbées...). Cette pratique, au-delà de l'aspect conservation patrimoniale qu'elle permet, contribue à réduire l'impact du chantier sur l'environnement et sur l'exploitation des ressources tout en limitant la production de déchets.

Pour organiser la logistique de réemploi, une plateforme de stockage située à proximité du chantier équipée d'installations spécifiques permettant le décroûtage, le tri et la découpe des pavés et bordures, permet de minimiser les coûts environnementaux et économiques du transport. Ce type de pratique peut être introduite dans un marché de travaux à l'initiative des collectivités en vue de répondre aux objectifs fixés l'article 79 de la loi de transition énergétique (LTECV) à savoir de donner, au travers des appels d'offres, la priorité d'utiliser des matériaux issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage pour tout chantier de construction ou d'entretien routier.

### CARACTERISTIQUES

<b>Approche technique</b>	<p>Pour mettre en œuvre un circuit de réemploi, de matériaux, il est nécessaire de pouvoir récupérer les éléments en sortie de chantier et alimenter une plateforme de recyclage à proximité. Les différents acteurs (entreprises, concessionnaires...) effectuant les travaux sur la voie publique acheminent les éléments de voirie vers la plateforme.</p> <p>Cette pratique peut être imposée par les pièces de marché de travaux, au niveau du dossier de consultation, par le règlement de voirie ou proposée comme variantes dans la réponse à appel d'offres de l'entreprise.</p> <p>Cela nécessite, pour l'entreprise qui réalise le chantier, de pouvoir déposer les matériaux sur une ou plusieurs plateformes à proximité disposant des équipements suivants : chargeur nettoyeur, trieuse, boucharde, débiteuse, fendeuse pour travailler et redimensionner les matériaux issus du chantier de voirie.</p>
<b>Approche économique</b>	<p>La mise en œuvre de cette pratique permet de réduire le budget du chantier en évitant d'utiliser des matières premières issues de carrière. Le réemploi d'un pavé coûte environ deux fois moins cher qu'un pavé neuf.</p>
<b>Répliquabilité</b>	<p>Cette pratique est reproductible pour toutes collectivités et entreprises à conditions que les volumes des éléments récupérés lors des travaux sur chantier soient suffisamment significatifs et qu'une plateforme de recyclage soit présente à proximité du chantier.</p>
<b>Facilité de mise en œuvre</b>	<p>Une plateforme dotée d'équipements spécifiques à proximité du chantier est nécessaire pour permettre le réemploi des matériaux de voirie. La présence de ces équipements est fonction du propriétaire de la plateforme de recyclage. Le réemploi des matériaux peut être imposé par le maître d'ouvrage ou proposé par l'entreprise, sous réserve du respect de la géotechnique et de l'environnement</p>



## CARACTERISTIQUES (suite)

### Facteurs de succès et points de vigilance

La mise en place d'une filière de réutilisation des éléments de voirie nécessite de mettre en place une organisation spécifique avec la maîtrise d'œuvre et les entreprises au travers de la passation de marchés (ex : logistique, gestion des déchets, etc.). Une sensibilisation de l'ensemble des acteurs concernés (maîtrises d'ouvrage, maîtrises d'œuvre, entreprises de travaux) à la récupération des éléments et au réemploi de ceux-ci est également nécessaire.

## ILS L'ONT FAIT : REEMPLOI DES ELEMENTS DE VOIRIE EN BORDURE DE PARIS



© : A. Bouissou/Terra

Dans le cadre du chantier de prolongement du T3 parisien en 2012, les bordures de trottoirs et les pavés retirés de la chaussées ont été récupérées et, après redécoupe et sciage sur plateforme de recyclage, réemployées sur le chantier du tramway pour la délimitation des pistes cyclables et l'élargissement des trottoirs existants.

Ce chantier s'inscrit dans la démarche de la Ville de Paris qui a mis en place une filière de réemploi des éléments de voiries grâce notamment à la plateforme de Bonneuil sur Marne.

Près de 10 000 tonnes de pavés et bordures en granit sont déposés par an sur cette plateforme dédiée au stockage et à la préparation du granit, à 15 km du centre de Paris, sur une surface de 40 000 m<sup>2</sup>. Cette plateforme est équipée d'installations spécifiques permettant le décrottage, le tri et la découpe des pavés et bordures, avec les équipements de sécurité nécessaires (aspiration des poussières de découpe). Créée et exploitée par la Ville de Paris pour approvisionner l'ensemble des chantiers parisiens, elle fonctionne depuis plus de 30 ans.



### Bénéfices environnementaux

- **Réduction du prélèvement sur la ressource** : près de 50 % des 15 000 tonnes de granit posées annuellement à Paris sont issues du réemploi (pavés et de bordures de trottoir).
- **Réduction des coûts de transports** associés à l'extraction et l'acheminement de matières premières



### Bénéfices économiques

- **Diminution du coût d'achat des matériaux** : le réemploi permet, à la ville de Paris, l'économie de près d'un million d'euros par an sur l'acquisition de matériaux neufs



### Pour aller plus loin

- <http://www.optigede.ademe.fr/>

Ce projet est porté par la FNTF et l'UNICEM avec le soutien de l'ADEME